Animateur / Animatrice périscolaire pour les activités d’animation et de loisirs

Service / Site : Mairie- Service Jeunesse
Type de contrat : CDD Adjoint d’animation
Profil : Animateur /Animatrice

Activités principales

- Faire connaître et appliquer les règles de vie en collectivité
- Assurer avec précision l’appel du groupe en charge en prenant connaissance de l’effectif présent à chaque accueil
- Accueillir un groupe d’enfant
- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d’animation et de loisirs
- Mettre en place et développer un relationnel, une écoute et un dialogue permanent avec les enfants

Particularités sur le temps méridien de 11h45 à 13h45 :

- Accompagner l’enfant à la prise de son repas
- Veiller à ce que le repas se passe dans de bonnes conditions.
- Faire goûter de tout aux enfants
- Après ou avant le repas mettre en place des animations calmes et relaxantes
- Être à l’écoute des enfants.

Particularités sur le temps périscolaire de 16h15 à 17h15 : parcours éducatifs, accompagnement scolaire, détente :

- Organiser des parcours éducatifs respectueux des rythmes de chacun en fonction des possibilités de l'école (gymnases, salles d'activités, bibliothèques, cours d'école, stades…)
- Garantir aux enfants un choix d'activités en fonction de leur besoin de détente
  Garantir l'instauration, pendant l'étude surveillée, d'un climat de travail propice à la réalisation des devoirs et à l'apprentissage des leçons.

Savoir être / Savoir faire :

- Vous portez une tenue correcte et vous avez un langage irréprochable
- Vous êtes ponctuel et assidu
- Vous savez encadrer des groupes d'enfants pendant les temps de loisirs
- Vous savez sensibiliser les enfants aux valeurs éducatives (travailler en silence, ranger les affaires, respecter l'environnement…)
- Vous disposez d'une autorité naturelle
- Vous savez proposer en équipe un projet d'activité adapté à l'âge et aux attentes de l'enfant
- Vous savez réunir les conditions de sécurité et appliquer les mesures de sécurité
- Vous savez transmettre des valeurs éducatives
- Vous savez établir le bilan de la journée de l'enfant en toute objectivité
- Vous savez être à l'écoute et vous savez dialoguer avec le public et les équipes
- Vous savez respecter les capacités et l'expression ainsi que la créativité de l'enfant.

- Vous savez faire preuve de discrétion professionnelle
- Expérience auprès des enfants souhaitée.
- Compétences en animation appréciées.
- BAFA ou équivalent apprécié

Lieux de travail :

Vos missions pourront s’exercer au sein des trois groupes scolaires de la ville (écoles de la plaine, écoles du centre, écoles du stade).

Contact

Service ressources humaines

Hôtel de Ville,
21 place d’Armes

04 76 38 81 13

ressources.humaines @saint-marcellin.fr